



**ACADÉMIE  
DE VERSAILLES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Gestion intégrée des certifiés et agrégés  
en disciplines scientifiques**

DPE7

Affaire suivie par :

Cécile Boussaud

Tél : 01 30 83 41 41

Mél : [ce.dpe@ac-versailles.fr](mailto:ce.dpe@ac-versailles.fr)

3, boulevard de Lesseps  
78017 Versailles Cedex

**Division des personnels enseignants**

Versailles, le **05 JUIN 2024**

Le recteur de l'académie de Versailles

à

Monsieur Kai TERADA  
Professeur agrégé de mathématiques  
8 bis rue Martel  
75010 Paris

*Envoi postal recommandé avec accusé réception n° 1A 204 287 5144 5 et envoi simple*

**Objet : votre demande de mouvement intra académique pour la rentrée 2024**

Vous êtes actuellement affecté au lycée polyvalent Jean-Baptiste Poquelin, à Saint Germain en Laye. Vous avez participé au mouvement intra-académique pour la rentrée 2024 et avez formulé un vœu unique pour le lycée polyvalent Joliot-Curie, à Nanterre.

Vous étiez titulaire d'une chaire au sein de cet établissement du 1<sup>er</sup> septembre 2006 au 25 septembre 2022 et avez été muté dans l'intérêt du service à compter du 26 septembre 2022.

À ce jour, les conditions ne sont pas encore réunies pour permettre votre retour.

Dans ces conditions, je suis au regret de vous informer que votre participation au mouvement académique 2024 est neutralisée.

**Pour le Recteur et par délégation**  
La secrétaire générale d'académie adjointe- DRH

  
Nathalie LAWSON